

=====
Arrondissement de Lens
=====

=====
Canton de Wingles
=====

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
Séance ordinaire du mercredi 29 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Date de la convocation à la réunion : jeudi 16 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 29 avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Daisy DUVEAU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins douze jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (29) Madame Daisy DUVEAU, Monsieur Anthony DESMIS, Madame Pauline DEJARDIN, Monsieur Antoine IBBA, Madame Nathalie BLONDEL, Monsieur Yannick MATUSZEWSKI, Madame Caroline TAILLEZ, Monsieur Christophe TURPIN, Madame Annie SAGOT, Monsieur Alain TROULIER, Monsieur Sylvain GORILLIOT, Madame Sylvie RANVIN, Madame Sylvie HARLE, Madame Valérie AVERLANT, Monsieur Franck PRUVOST, Madame Linda CAFFIER, Monsieur Franck DUBOIS, Monsieur Benoît BAURIN, Madame Sophie BOUVEUR, Madame Manon VASSE, Monsieur Lilian LEGRAND, Monsieur Patrick MANIA, Madame Cathie WASIKOWSKI, Madame Nathalie LEROY, Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Christian CHAMPIRE, Madame Sandie LECLERCQ, et Monsieur Grégory MAGNOLIA.

Excusés : (0)

Absents : (0)

Monsieur Christophe TURPIN est élu comme secrétaire de séance.

2026-41 Modification des commissions municipales suite à la démission d'un maire-adjoint

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-22,

Vu les délibérations du 16 avril 2026 portant création et désignation des membres des commissions municipales,

Vu la démission de Monsieur Yannick MATUSZEWSKI de son poste d'adjoint au Maire en date du 16 avril 2026,

Vu l'élection d'un nouvel adjoint lors du Conseil Municipal du 29 avril 2026,

Considérant qu'il est nécessaire, suite à la démission d'un maire-adjoint, de procéder à son remplacement au sein des commissions municipales,

L'élection a lieu par vote à main levée.

Madame la Maire invite les membres présents à se prononcer pour un vote à main levée comme mode de scrutin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

De procéder au remplacement de Monsieur Yannick MATUSZEWSKI par Monsieur Franck PRUVOST au sein des commissions municipales.

Selon l'article 28 du règlement intérieur du conseil municipal, chaque conseiller municipal est membre d'au moins une commission.

Il convient donc d'opérer des changements au sein des commissions municipales afin que chaque élu soit présent dans chaque commission :

- Madame Valérie AVERLANT intègre la commission Administration Générale et Finances en remplacement de Monsieur Benoît BAURIN.
- Madame Caroline TAILLEZ intègre la commission Rayonnement en remplacement de Madame Valérie AVERLANT.
- Madame Linda CAFFIER intègre la commission Développement en remplacement de Monsieur Lilian LEGRAND et Madame Sylvie RANVIN intègre la commission Développement en remplacement de Madame Pauline DEJARDIN.

Valide la nouvelle liste des commissions municipales.

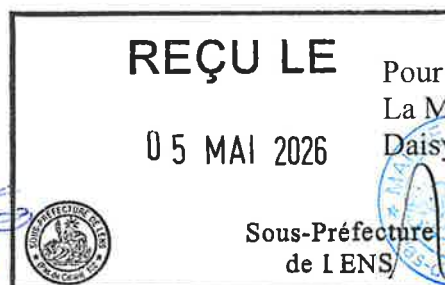
Valide la modification du règlement intérieur en conséquence.

Rappelle que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal administratif de Lille (5 rue Geoffroy de Saint-Hilaire, CS 62039, 59014, LILLE Cedex), dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le Département et de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens, accessible depuis le site www.telerecours.fr. Elle peut par ailleurs faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité signataire de la présente délibération. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans un délai de deux mois suivant la réponse au recours gracieux. Une absence de réponse au terme d'un délai de deux mois valant décision implicite de rejet.

Décision du Conseil Municipal :

- Votes favorables : 21
- Votes défavorables : 0
- Abstentions : 8

Adopte
Le secrétaire de séance,
Christophe TURPIN



Pour extrait conforme au Registre
La Maire,
Daisy DUVEAU



Sous-Préfecture
de IENS